

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le **30 AOUT 2019**

Plan de classement :
Affaire suivie par : PAE/FISCALITE/C.CORDIER
Téléphone : (+687) 26.53.00

AVIS AUX OPÉRATEURS

Courriel : pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

Réf. : **19001423**

Objet : Délai de conservation des documents sur le compte FTP des opérateurs dans DORADE.

Réf :

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés qu'à compter du 1^{er} septembre 2019, le délai de conservation des fichiers déposés sur leur compte FTP pour injection automatique dans DORADE est ramené de 6 à 1 mois.

P. le directeur régional,
son adjointe



Sonia LECOMTE